

n° 1698

n° 1141 des Enquêtes

Déclaration, Revendication de la mineuse Heitapu, Cultivatrice domiciliée à Hamaohua.

Le nommé Gauapachou, agissant comme administrateur des biens de la fille mineuse Heitapu, s'est présenté ce jour vingt-neuf mars mil neuf cent cinq et a revendiqué au nom qu'il agit la terre "Tachae", située à Vaipio, d'une contenance de deux ares, plantée de Cocotiers. Bornes au Nord par la montagne, au Sud par la terre Gepu, à l'Est par la terre Maotutu, à l'Ouest par la terre Omaioyuhiau.

La revendication ne possédant pas de titre, nous avons procédé à la mention à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonne

La terre "Tachae", située à Vaipio, ci-dessus désignée, appartient à la nommée Heitapu.

Fait et arrêté à Onga le quinze avril mil neuf cent cinq

Les membres de la Commission

*[Signatures]*

n° 1699

n° 1142 des Enquêtes

Déclaration, Revendication du nommé Merahu, Cultivateur, domicilié à Hamaohua.

Le nommé Merahu, s'est présenté ce jour vingt-neuf mars mil neuf cent cinq, et a revendiqué la terre "Kahuitapua", située à Hamaohua, d'une contenance de quinze ares, plantée de cocotiers et de Cocaliers. Bornes au Nord par la terre Mahanui, au Sud par la terre Metani, à l'Est par la terre Hamao.

La revendication ne possédant pas de titre, nous avons procédé à la mention à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonne

La terre "Kahuitapua", située à Hamaohua, ci-dessus désignée, appartient au nommé Merahu.

Fait et arrêté à Onga le quinze avril mil neuf cent cinq

Les membres de la Commission

*[Signatures]*

n° 1700

n° 1143 des Enquêtes

Déclaration, Revendication de la nommée Heifitu, Cultivatrice, domiciliée à Hamaohua.

Le nommé Gauapachou, agissant comme administrateur